



UNSA INSEE

Bâtiment Condorcet - Télédocus 322

6 rue Louis Weiss

75013 Paris

Pour suivre notre actualité : <http://www.unsa-insee.fr/>

Paris, le 5 novembre 2022
Note UNSA INSEE/SG/2022-24

Consultation sur la RAEP Attachés d'octobre 2022

Pour compléter les principaux résultats sortis dans notre note n°22-023 du 5 novembre, nous avons choisi de publier quelques commentaires donnés par les agents. Parmi la centaine de commentaires écrits, nous en avons retenu une dizaine qui nous paraissent refléter la diversité.

A mon sens, cet "examen" n'en est pas un, c'est un concours. Ce n'est pas gênant en soi, mais autant l'assumer. La constitution du dossier est très chronophage. Aussi, la formation au dossier RAEP devrait être avancée au sortir de la parution des résultats d'admissibilité, et non peu avant la date butoir d'envoi des dossiers. On ne reconnaît pas les acquis de l'expérience professionnelle, on évalue la capacité des candidats à évoluer au grade supérieur et même au-delà. Raisonner en termes de carrière et de projection n'est pas ou trop peu mentionné dans le rapport du jury. Le titre du concours plaide davantage pour une rétrospective plutôt qu'une perspective. Certains "néo-admissibles" peuvent en être surpris.

- 1) Le temps de préparation accordé aux agents (4 demi-journées) est insuffisant
- 2) Il serait bon de valoriser davantage les agents B qui prennent des postes d'encadrement (voir lignes directrices) et qui peuvent être trop "jeunes" pour les promotions
- 3) La formation d'une semaine en janvier au Céfil est inutile, les modules peuvent être rattachés à une simple session de 4 semaines en juin-juillet
- 4) Le détail des notes en 3 parties serait apprécié par les agents lors de la réception des courriers
- 5) Les agents du SED sont toujours largement privilégiés dans ce concours, notamment sur la partie analyse de publications (8 points non négligeables)

Ce concours étant un RAEP devrait mettre en avant des agents expérimentés. On constate toutefois que ce sont les moins de 45 ans qui réussissent le concours. Peut-être revoir les conditions pour passer le concours changerait ça. D'autant que pour être promu au choix il faut être contrôleur principal. Ce devrait être une condition aussi pour passer le Raep d'autant que depuis qu'il y a ce concours il y a moins de promotion au choix. Revoir aussi les conditions de formation des attachés internes, formation bien trop longue et pas accessible à tous, notamment ceux qui ont des charges de famille.

Il n'y a aucune préparation à l'écrit, en revanche la préparation à l'oral est adaptée. Le dossier est très long à préparer : le délai d'un mois n'est pas de trop pour l'écrire et le faire relire à des collègues. Pour ma part, je pense que cet examen n'est pas une réelle reconnaissance des acquis de l'expérience professionnelle. Il s'agit plutôt d'un concours calqué sur le modèle du B+ ou A+ : ce ne sont pas tant les acquis de l'expérience qui sont évalués, que la capacité à anticiper le maximum de questions d'examen (autrement dit, à "bachoter") ...

J'ai trouvé les questions à l'oral très générales, or la culture générale "Insee" est déjà testé lors du passage à l'écrit... Je m'attendais à des questions plus pointues/techniques sur les postes occupés (surtout le poste en cours ou dernier poste).

Concernant la formation au Cefil, il y a beaucoup de temps passé à des choses inutiles (se former à la conduite de projet en V alors qu'on est passés à Agile depuis longtemps n'a aucun intérêt, passer 2 journées sur le développement durable me semble un peu long, etc.) et des manques criants par ailleurs (anglais, formation Agile, formation Python éventuelle, etc.). Par ailleurs, le séminaire de 4 semaines est sur une période peu pratique (juste avant les vacances d'été, c'est une période de rush sur beaucoup de postes) et trop longue : découper le séminaire en 4x1 semaine par exemple rendrait la vacance du poste beaucoup plus acceptable, et permettrait de mieux emmagasiner les connaissances.

L'écrit du concours est du simple bachotage... et donc pour être retenu à l'oral, il faut apprendre par coeur des notions Insee... je ne vois pas quelle valorisation de l'expérience professionnelle il y a dans l'écrit...

L'Insee est la seule direction du MEFSIN à avoir institué cette pré-sélection faite pour les agents du SED. La notation est opaque. Il n'y a aucune valorisation de l'expérience de l'agent. Il y a aussi très peu de place moins d'une dizaine chaque année.

L'ouvrir à d'autres profils que des agents en poste ou ayant été en poste en SED ou SES, je fais des statistiques depuis l'ouverture de l'examen pro de passage de B en A et les épreuves écrites favorisent ces profils, les résultats le confirment. N'ayant pas passé l'oral, je ne peux donner mon avis sur la préparation à l'examen, qui est inexistante pour les écrits, la constitution du dossier, et pour la formation au Céfil.

La charge de constitution du dossier est très lourde, au niveau des expériences à décrire en particulier, sans que l'on ressente que ce soit ensuite valorisé. En effet, les questions de l'oral ne portent pas directement sur ces expériences, elles sont assez indirectes et mesurent mal l'acquis. Il faudrait qu'outre l'oral le parcours soit pris en compte, via le dossier.

Une véritable préparation, accessible aux agents, et surtout un bilan sur les attendus du jury à l'écrit et à l'oral.
